



Litige arnaque xxxxxx 2010

Par **kiwi01**, le **06/03/2010 à 14:22**

Bonjour, rnrnJe tiens à vous relatez mon histoire avec xxxxx qui a un intérêt particulier dans le sens ou cette arnaque touche plusieurs centaines de Français.rnrnJ'ai commandé le 27 décembre 2009 sur Internet, 3 voyages aller / retour Paris Beauvais/Barcelone, départ le 26 février retour le 02 mars 2010.rnrnJ'ai imprimé tous les documents se présentant, par précaution. J'ai déjà fait plusieurs voyages par cette compagnie et habituellement le document où apparaît le numéro de bon de réservation est suffisant. rnrnIl s'agit d'acheter un produit sur le sol français, disponible sur le sol français (Beauvais). J'ai reçu ensuite, il est vrai, des mails, dans une langue qui n'est pas en vigueur en France donc sans signification....rnrnArrivé à l'aéroport on me dit, soit vous payé un supplément de 40 euros par billet (un tiers du prix du billet) pour obtenir l'impression d'une "Boarding carte", soit vous ne monté pas dans l'avion et vous perdez le prix du billet, aucune possibilité de remboursement. rnrnIl s'agit donc bien de chantage, conformément au droit Français. De plus suivant le code de la consommation un article ou un service doit être lié à chaque paiement, à quoi est lié les 40 euros ???rnrnJe tiens à votre disposition toutes les preuves de mes dires et mon histoire est confirmée par de nombreux témoignages sur le net.rnrnMa question comment peut on porté plainte simplement ? Comment peut on récupérer les sommes escroqués?rnrn Cordialement

Par **fmay**, le **13/06/2010 à 10:53**

Bonjour,rnrnJ'ai eu le même problème. Je prends un vol avec Rxxxx sur Internet, je paye et s'affiche le billet electronique avec la mention en rouge:rnrn"Número de reserva del vuelo:G9HMPM Estado: CONFIRMADO". Etant pressé je verifie que les dates et heures sont OK et je ne vois pas leur fameuse mention:rnrn"Attention... Blablabla.... vous devez faire la facturation on line" Et cette mention n'est par contre pas en rouge....d'autre part toutes ces

informations sont placées au milieu de pubs d'hôtels et cie. Donc naturellement on se focalise sur la Mention "confirmado" et pas sur le reste.

Du coup j'arrive à l'aéroport je présente le billet électronique que j'ai imprimé et là au moment de l'enregistrement, le personnel au sol me sort ce qu'elle a l'habitude de dire : "vous n'avez pas votre carte d'embarquement, il fallait l'imprimer en ligne vous devez payer 40 Euros"!!!! Quasiment le prix de mon billet!!

De la même manière que "kiwi01", je me suis demandé à quoi correspondait ce service de 40 Euros. Qu'est-ce que cela signifie si je ne "FACTURE" pas en ligne? Mon billet n'est pas confirmé. Donc ce n'est qu'une réservation et je peux donc changer mon billet. Ce qui n'est pas le cas, le billet est bien confirmé et si je ne prends pas le vol je le perds. Donc pourquoi ils mettent cette étape en plus au lieu de faire la facturation directement et d'intégrer la carte d'embarquement directement avec le billet électronique???

À mon arrivée à Beauvais je vais au guichet ou cette fois je peux parler dans ma langue... j'explique cela au guichetier et ce dernier me dit qu'il est d'accord avec moi et que l'objectif de l'entreprise est de faire des rentrées d'argent par tous les moyens... Cette étape rajoutée artificiellement dans le processus d'achat et qui n'a aucun sens a été créée délibérément pour berner le client.

À quoi correspond le terme FACTURATION quand on a déjà payé avec notre carte bancaire. Il ne parle même pas de carte d'embarquement. Sachant que leur carte d'embarquement ne sert à rien puisqu'il n'y a même pas de place attribuée.

Cette technique est celle utilisée aujourd'hui par toutes les grandes entreprises notamment celle de télécommunication, internet et cie... qui souhaitent noyer le client délibérément avec des offres et des processus pas clairement exposés et pas faits pour être compris. L'objectif est d'arnaquer le client. Rynair pourrait se faire le même argent en transportant des poulets ce serait la même chose. Leur objectif principal n'est plus de donner un service de transport à des personnes et de participer par ce biais à la bonne organisation de la société mais tout simplement de faire du pognon quelque soit les moyens. Ceci est au contraire au code du commerce qui spécifie que le vendeur doit offrir un service qui correspond à un besoin du client et pas créer un service inutile et essayer de le vendre à tout prix à coup de matracage marketing et d'arnaques en tout genre.

Ce qui me gêne le plus dans cette histoire c'est de voir que des dirigeants n'ont aucun scrupule à employer cette méthode et gardent la conscience tranquille. De jouer avec la confiance que leur donnent leur client ne les dérange absolument pas. Derrière leur sourire et leur "Bienvenue, bon voyage..." ils se disent "je t'ai bien berné sac à merde". On part content d'aller rendre visite à notre famille ou à notre grand mère qui est entrain de mourir dans mon cas précis et on ressort dégouté avec un ressentiment et je crois que c'est cela le plus grave dans l'histoire.

RXXXXX par ces méthodes participe à diffuser de la NEGATIVITE. Je lui adresse donc mon label "NEGATIVE CIE". Nous ne devons pas "laisser faire" et nous devons nous mobiliser face à ces compartements inhumains!!

J'espère de tout mon cœur que ces entreprises vont se casser la gueule et j'ose espérer dans peu de temps car peut-être qu'ils ne le voient pas mais ce comportement devient de plus en plus ARRIERE. Ils croient nous berner mais c'est eux qui s'enfoncent de plus en plus profondément dans leur tas de merde.

À bon entendeur,

Ciao

Par **frog**, le **13/06/2010 à 12:40**

[citation]De la même manière que "kiwi01", je me suis demandé à quoi correspondait ce service de 40 Euros. Qu'est-ce que cela signifie si je ne "FACTURE" pas en ligne? Mon billet n'est pas confirmé. Donc ce n'est qu'une réservation et je peux donc changer mon billet. Ce qui n'est pas le cas, le billet est bien confirmé et si je ne prends pas le vol je le perds. Donc pourquoi ils mettent cette étape en plus au lieu de faire la facturation directement et d'intégrer

la carte d'embarquement directement avec le billet électronique??? [/citation]
Ce prix correspond aux frais liés à l'enregistrement par le personnel au sol. Si tu fais un check-in en ligne, pas besoin de payer salaires, primes, assurance maladie, assurance chômage, charges patronales, etc. pour ces mêmes gens.rnrn[citation]l'objectif de l'entreprise est de faire des rentrées d'argent par tous les moyens... Cette étape rajoutée artificiellement dans le processus d'achat et qui n'a aucun sens a été créée délibérément pour berner le client. [/citation]
Elle a été créée pour diminuer progressivement les gens faisant la queue aux guichets.
rnrn[citation]Il ne parle même pas de carte d'embarquement. [/citation]
Aussi pénible qu'il soit, il faut lire les contrats avant de les accepter.rnrn[citation]Cette technique est celle utilisée aujourd'hui par toutes les grandes entreprises notamment celle de télécommunication, internet et cie... qui souhaitent noyer le client délibérément avec des offres et des processus pas clairement exposés et pas faits pour être compris.[/citation]
Sur tous les consommateurs Ryanair, peu nombreux sont les clients qui ne comprennent pas qu'il faut faire trois clics après la réservation, 14 jours avant le départ. La raderie a un prix : Il faut être attentif aux conditions des offres.rnrn[citation]Leur objectif principal n'est plus de donner un service de transport à des personnes et de participer par ce biais à la bonne organisation de la société mais tout simplement de faire du pognon quelque soit les moyens. [/citation]
Ben oui, avant les compagnies aériennes proposaient un service cher par acte de charité uniquement, aujourd'hui les low-cost le font seulement pour le pognon. Un peu manichéen comme vision, non ?rnrn[citation]Ceci est au contraire au code du commerce qui spécifie que le vendeur doit offrir un service qui correspond à un besoin du client et pas créer un service inutile[/citation]
Intéressant... Créer un service qui n'existait pas hier et deviendra un besoin artificiel demain, c'est un peu le fondement de tout le marketing capitaliste. :-)
rnrn[citation]RYANAIR par ces méthodes participe à diffuser de la NEGATIVITE. Je lui adresse donc mon label "NEGATIVE CIE". Nous ne devons pas "laisser faire" et nous devons nous mobiliser face à ces compartements inhumains!! [/citation]
Ou alors, la prochaine fois on prend air-france pour dix fois le prix (mais qui comprend tout), à moins qu'on se contente de lire le contrat ?rnrnSur une mission à l'étranger, je fais un A/R avec RyanAir pour 26€ là où les compagnies historiques demandent 700€. A chacun de savoir ce qu'il veut. Plus de 600€ de différence pour un coca à bord, des bagages en soute et un billet magnétisé, à mes yeux ça ne les vaut pas. Et je ne sais pas si le personnel d'air france a un sourire plus honnête ou moins honnête que celui de ryan-air quand ils te souhaitent un bon vol. Moi j'y vois surtout des quasi-smicards aux horaires merdiques dans les deux cas.

Par kiwi01, le 14/06/2010 à 10:01

[citation]Ce prix correspond aux frais liés à l'enregistrement par le personnel au sol. Si tu fais un check-in en ligne, pas besoin de payer salaires, primes, assurance maladie, assurance chômage, charges patronales, etc. pour ces mêmes gens[/citation]
Félicitation à frog, tenter de défendre l'indéfendable est méritoire, sans doute tu veux devenir politicien ... Au départ, je commande et paye un voyage (cela aurait pu être un livre), le paiement est accepté, en retour on me donne quoi ??? absolument rien, puisque ensuite on me dit (au moment de l'embarquement) que le seul document que l'on imprime dans la procédure est sans valeur. C'est effectivement une arnaque !!!rnrnDe plus pour tromper le client des quantités énormes d'information sont fournies en langue étrangère donc sans valeur (voir droit français). rnrnCe qui me sidère le plus c'est de m'être adressé à divers politiques censés défendre les intérêts des électeurs et je n'ai pas une seule réponse pour l'instant. Pas grave j'expliquerais bientôt sur ce site comment déposer plainte ... Pour l'instant seul le courrier Picard à réagi

favorablement.rnrnToujours pour Frog, je l'informe que j'ai signalé l'abus à Ryanair qui m'a répondu en langue étrangère (droit, une fois de plus non respecté pour un achat en France et une prestation en France). Que je leur ai dit que m'a quête cessera lorsque l'on m'aura donné une réponse valable ou que l'on m'aura remboursé la somme dû, les bons comptes font les bons amis. Pour information j'ai déjà dépensé dix fois 40 euros et ce n'est pas fini ... Le bon marché ou non de la prestation de Ryanair n'a rien à voir, c'est eux qui ont fixés le prix .

Par **sosope**, le **27/12/2010** à **16:29**

Quelqu'un serait-il me dire comment faire une demande pour ces frais d'embarquement de 40€ qui sont inadmissibles. rnSoit disant j'ai reçu un mail m'avertissant, effectivement un mail en anglais mon vol Paris-Porto il faut dorénavant être bilingue pour pouvoir voyager et connaître une langue qui n'est pas la langue officiel du pays.N'est-ce pas une prise d'otage ?!!rnComment peuvent-ils se permettre ce genre de chose, l'hôte à terre m'a dit mot pour mot avec le sourire au coin: vous savez nous les compagnies low-cost ont doit vous trouver des frais supplémentaires !!!rnrnComment puis-je faire pour prétendre à un remboursement ou le cas échéant le faire très largement savoir !!!rnrnMerci

Par **Aziz05**, le **28/12/2010** à **11:59**

Bonjour,rnrnEt moi je vous raconte une histoire en plus,rnrnJ'ai fait une réservation le 27/12/2010, de Marseille-Madrid, avec la compagnie ou tout le monde parle. Contraire à vous, j'ai imprimé la feuille d'embarquement avant d'y aller, donc, normalement tout va bien.rnrnMa surprise était que ma carte de résidence n'était pas considéré comme carte d'identité (car je suis un étranger qui travail en France), alors qu'elle est établie par l'état Française et considéré comme une pièce d'identité dans tous les états membre de UE.rnrnAlors ils me demandent le passeport, et moi je l'avais pas sur moi, car il n'était pas mentionné dans leurs charte ou conditions de voyage. Ils mentionnent seulement que le permis n'est pas une carte d'identité.rnrnJe me suis senti arnaqué d'une manière, si je peut le dire, très propre.rnrnMais bon, la loi ne protège pas les, par contre elle protège lesrnJe critique pas la loi d'un pays, mais presque toutes les loi de ce monde p....rnrnmoi j'ai déjà envoyé ma plainte, pas aux créature, mais au créateur rnrnBon courage les arnaqué

Par **diadem95**, le **15/02/2011** à **12:04**

Bonjour, je me suis fait arnaqué par Ryan air, je vous raconte mon histoire:rnrnJ'ai réservé l'année dernière pour l'été, un billet d'avion Paris- Cagliari(Sardaigne).rnrnJe me suis présenté une heure à l'avance à l'aéroport de Beauvais avant la clôture des enregistrements.rnLa queue était très longue donc une hôtesses de terre est passé dans les rang pour faire passer les personnes qui allaient à Cagliari, dont moi. Je l'ai suivi puis j'ai passé les portiques de sécurité et je me suis retrouvé dans la salle d'embarquement.rnrnLes écrans n'indiquant pas mon vol, j'ai donc demandé à un personnel du staff ou je devais aller pour prendre mon vol, celle-ci m'a répondu que il fallait patienter, que ce n'était pas maintenant.rnrnJe me suis étonné car il était déjà 21h25, hors mon vol devais partir à 21h30, j'ai donc patienté comme me l'a indiqué cette

personne, car je n'avais aucun raison de me méfier. Et, des vols qui arrivent en retard, sa arrive donc je ne me suis pas inquiété d'autan plus que l'année d'avant, ce même vol avai eu 1 heure de retard.

Après avoir attendu à peu près 30 minutes, je suis retourné voir un autre personnel de l'équipe qui m'a répondu que mon vol était parti depuis 20 minutes. Quel fut ma surprise, alors que j'attendais depuis un moment dans la salle d'embarquement, sans avoir entendus aucune annonce pour mon vol, ni mon nom et prénom.

Aufaite, mon avion est partie sous mes yeux.

Quand, j'ai demandé des explications à la responsable, elle m'a fait transmettre le message que j'étais arrivé en retard, je ne savais pas comment, elle ne pouvait pas dire une chose pareil, car elle n'était pas présente, et surtout j'étais bien arriver à l'heure, je me suis défendu et j'ai montré mon « boarding pass » signé, j'ai voulu même montrer la dame qui m'avait dit de patienter, et « Ryan Air » a refusé de me re-ramener dans la salle d'embarquement.

Je pensais que avec « Ryan Air » je partais en toute confiance, car c'est un grand groupe , mais je me suis heurté à des gens de mauvaises foie, ils n'on pas voulu me faire un geste commerciale alors que ce n'est pas de ma faute, j'étais la à l'heure, ma seul erreur avoir écouté un agent de ryan air qui m'a donné une mauvaise information.

Devant moi, la responssable a mis la faute sur le personnel des douannes, et le personnel des douannes sur ryan air, enfin j'hallucinais, fair sa devant la cliente :o.

Je me suis rendu compte que je n'étais pas seul dans ce cas, j'ai rencontré 3 autres personnes qui avai louter leur vol car ils avaient reçus la même information que moi.

Quatre personne, dans la même situation c'est louche quand même mais pas pour Ryan air.

On m'a proposé comme solution de payer en plus de mon vol raté, 100€ et prendre un départ le mercredi 11 Août, tout en sachant que je devais revenir le 13 en France pour pouvoir reprendre le travail le 16 Août. Cela ne m'a pas avantagé pas, donc j'ai refusé cette offre (qui n'est pas vreiment une offre aufaite).

Pour ce désagrément j'ai souhaiterais un remboursement total de mes billets aller/retour, car j'ai trouvé cela scandaleux.

Ils m'on répondu que j'etai arrivé en retard et que c'etai de ma fautes (en plus en Anglais, heureusement que je le comprend parfaitement).

Donc j'ai renvoyer un courrier, leur demandan de vérifier leurs caméras de surveillances, et ils ne m'on jamais répondu.

J'ai été Dégouté, du coup, je n'ai pas pus partire 4 jours au soleil, j'ai pas arreté de pleurer à l'aéroport, je n'arrivais pas à y croire, sashan que à Cafliari, il y avai des gens qui m'attendais à l'aéroport.

Ils ne m'on jamais fait de geste commerciale, j'ai trouvé sa abhérant.

Voilà, un témoignage en plus.

Par **mikepowers91**, le **15/02/2011 à 14:32**

Bonjour,

Il m'est arrivé un problème similaire avec Ryanair en octobre 2010 où j'ai dû payer 40 € supplémentaires avant mon départ, car j'avais simplement imprimé le mail de ryanair me disant que mon enregistrement et paiement en ligne était confirmé. (pour info, chez eseajet c'est gratuit)

C'est une honte, et je suis en train de monter un dossier contre eux.

Si certains ont des infos à me donner, ou s'il y en a qui souhaite se joindre à moi, m'écrire à l'adresse suivante : mikepowers@free.fr

A bientôt

Par **bysance**, le **16/03/2011 à 15:55**

bonjour,

je crois que je vais rejoindre votre galèrnerneffectivement, j'ai acheté un billet marseille bruxelle pour mon fils qui doit se rendre pour une compétition sportive "Challenge Europe" donc extrêmement importante.

je reçois de bravofly la confirmation

nom prénom vol

etc tout est ok pas d'erreurnpuis je reçois un mail en italien, je ne sais pas lire l'italien
rncomme je savais qu'il fallait s'enregistrer par le net, je me connecte pour le faire et là
surprisernle nom est erroné, rnje tel donc a bravofly pour leur expliqué qu'il y a une erreur sur
le nom du billet d'avion, mais pas sur leur confirmationrnla personne me répond
qu'effectivement bravofly pour eux le nom est prénom est correct, mais pas chez ryanairrnils
ont utilisé deux fois le prénomrnils ne peuvent rien faire, il faut que je contacte ryanair, il me
donne un numéro, mais le numéro n'existe pas ???rnje contacte alors (très énervée) ryanair
avec le numéro du site qui me dit qu'ils ne peuvent rien faire ou que je dois payer 100
eurosrn100 euros pour une erreur de LEUR PART, je n'ai fais aucune erreur lors de la saisie
puisque j'ai reçu une confirmation de bravofly avec la bonne identitérnil faut que j'envoie un fax
et qu'ils me répondront, car sinon il ne pourra pas prendre le volrnj'ai envoyé 2 fax sans
aucune réponsernil me reste 15 jours, je ne sais plus quoi faire? je suis paniquée car j'habite à
500 km de mon fils qui est en pension à Marseillernsi je dois repayer un autre billet, si le
refuse à l'embarquement ?? rns'ils me font ce coup là, je serai de tout coeur avec tout ceux qui
veulent déposer aussi une plainte rn'l'union fait la force rn rnquand tout le monde se fera avoir
et qu'il ne restera plus que trois peines zizi et un tondu dans leur compagnie, je ne sais pas
comment ils pourront continuer à travailler rnrnras le bol je suis vraiment en pétard

Par **Pat**, le **19/03/2011** à **09:03**

Bienvenue au Club des arnaqués. rnNous sommes des dizaines de milliers à subir les
roublardises de Ryanair.rn**Ryanair ne rembourse jamais**. C'est un fait acquis ;-(rnEt si l'on
souhaite les contacter, ils prennent leur temps et le coût des démarches sont tellement
coûteuses que l'usager abandonne.rnRésultat cela vous a coûté une fortune pour obtenir des
explications et Ryanair en profite pour augmenter son chiffre d'affaires. rnCela fait 20 ans que
le consommateur abusé essaye de les contacter sans succès. rnLe parcours du combattant
vient du fait qu'il n'ont pas de vrai service de consommateur et surtout **il n'ont pas de contact
e-mail**. rnPlus d'info sur l'absence de contact avec l'article suivant :rn<http://www.air-journal.fr/2011-03-16-leurope-veut-le-mail-de-ryanair-527121.html>rnLe pire dans cette affaire
reste leur impunité suite l'absence d'aide de tous les associations de consommateurs
européens et de tous les organismes d'état, même ceux d'Irlande !

Par **nico**, le **28/07/2011** à **22:22**

Bonjour,rnje suis victime moi aussi de cette compagnie et je trouve que tout ça ne va pas
m'encourager à commencer des démarches. Mais j'ai du temps devant moi alors le bras de fer
va commencer d'ici peu.

Par **mikepowers91**, le **29/07/2011** à **01:57**

Salut Nico,rnrnPeux tu m'expliquer en quelques lignes ce qu'il t'est arrivé avec Ryanair et me
dire quelle démarche tu vas entreprendre?rnrnMerci par avance,rnrnMon adresse perso est
mikepowers@free.fr si tu souhaites en discuter en privé.rnrnA bientôt

Par **nico**, le **29/07/2011** à **10:29**

Salut,rnje te donne les infos transmise au serice consommateur :rnje n'ai pas pu embarquer ce lundi 11/07/11 à bord du Marseille/Nantes de 6 h 30, motif invoqué : pièce d'identité non-valide. Il faut savoir que j'étais accompagné de mes filles qui étaient en règle et que j'avais pourtant pu réaliser l'enregistrement en ligne puisqu'à ce moment-là, j'étais en possession de ma carte d'identité valide. La perte de cette pièce est intervenue le lendemain, j'ai aussitôt fait le nécessaire en mairie comme le prévoit la procédure et me suis donc présenté ce matin-là avec les documents officialisant cette démarche. Je demande donc qu'on étudie mon cas et qu'on me propose un geste commercial au regard du préjudice subi : pas de voyage programmé depuis des mois, perte sèche de 253 € (montant du vol A/R pour mes filles et moi).

Par **etienne1000**, le **22/12/2011** à **17:52**

pour le 21 decembre 2011;je reserve a l avance un billet d avion pour beziers avec ma mere rnarrive a l aeroport;nous nous presentames au guichet et l on nous demande de montrer nos cartes d identites la mienne est en validitee mais celle de ma mere est perimee depuis juin 2011rnnous ne pouvions pas embarquer puisqu il faut une carte valide et moi qui n ai que14 ans et non16 je ne put embarquerrnrnrnpourriez vous me donner une solution pour recuperer mon billet comme je ne put voyager

Par **MARY131**, le **19/03/2012** à **11:02**

BONJOURrnConfrontés aux méthodes peu orthodoxes de RYANAIR, nous avons dû nous acquitter d'un supplément de 60 euros/Passager pour un vol MARSEILLE/ MARRAKECH, car il s'est avéré impossible de confirmer la réservation en ligne. Le site internet de RYANAIR, ne reconnaissait pas mon adresse @mail, où j'avais pourtant effectué le paiement en ligne... Arrivés à l'hotel, nous avons demandé "assistance" à un chargé "relation/Clientèle", lequel IDEM n'a pas eu d'autre recours que d'appeler une connaissance personnelle d' EDREAMS pour confirmer notre retour... Dans l'avion, et arrivés à l'hôtel, plusieurs personnes ne semblaient pas surprises PAR notre mécontentement, affirmant que les comparateurs de VOL, étaient coutumiers de ce genre d'escroqueries... sans aucune éthique professionnelle, ni aucun respect pour les voyageurs !!!

Par **Iarakere**, le **23/08/2012** à **10:44**

Ryanair C un compagne de merde qui fait des profits sur le dos des pauvres!!autant payer un billet plein pot sur d'autre compagnie que voyager avec ces merdeux !!en fin de compte tu t'en sors pour le meme prix au vu de tout les frais que tu dois payer!!des arnaqueurs de haut vol!!en tout cas l'argent que j'ai perdu avec eux je leur donne comme don pour qu'il puisse soigner leur futur cancer!!a bon entendeur!!

Par **cgazza**, le **19/11/2012** à **14:45**

Bonjour,rnj'ai eu un peu le meme genre d'histoire, en pire : 240 euros à repayer pour 2 billets que je n'avais pas pu imprimés suite à une erreur technique de leur site (j'ai retrouvé tous les messages d'erreur que je leur ai transmis).rnMalheureusement, une des clauses de leurs conditions générales (que nous avons tous accepté en achetant le billet) stipule que toutes les démarches juridiques doivent être faites conformément au droit irlandais... ce qui veut dire que toutes les procédures doivent être faites depuis l'Irlande ! rnDonc je n'ai pas trouvé de solution, je compte essayer auprès des associations de consommateurs pour voir s'ils peuvent mettre la pression par rapport à l'image de la société... C'est tout, ce qui est sur c'est qu'on s'est tous faits b...

Par **alaula**, le **10/01/2013** à **20:42**

bonjour Ryanair sont des voleurs, ils considèrent leurs clients comme des numéros de compte en banque, j'avais réservé un billet d'avion depuis 2 mois 140 euros aller retour Marseille Nantes. Une semaine avant le vol je me fais voler ma carte d'identité, carte bancaire, chéquier... pas assez le temps de refaire la CI et n'ayant pas de passeport je n'ai pas pu aller voir mon fiancé atteint d'un cancer depuis peu pour les fetes de fin d'année car je n'avais ni carte d'identité ni passeport... Oui j'avais bien lu les conditions d'utilisation RYANAIR mais je ne savais pas qu'on me volerai pour Noël!!!! Et de la part de Ryanair, pas de remboursement, pas d'embarquement (malgré mes 4 procès verbaux pour vol)pas de proposition de changement de vol le temps de faire le passeport en urgence! Bref, Grosse arnaque Ryanair et surtout aucun service commercial!!!! Je me demande si les dirigeants et employés Ryanair peuvent se regarder dans la glace le matin!

Par **cgazza**, le **10/01/2013** à **23:37**

Bonjour,rnaucun moyen de porter plaintes avec Ryan Air. Ils ont prévu dans leurs conditions générales qu'ils appliquaient le droit irlandais alors il faut porter plainte en Irlande si on veut les inquiéter. J'ai demandé à une association de consommateur et à un juriste que je connais, tout le monde me dit qu'il n'y a rien à faire. Encore un bel exemple d'escroquerie, ce sont des champions du monde. rnSi vous etes motivée, la seule chose qui reste est de relater votre mésaventure sur tous les forums possibles et imaginables pour minimiser le nombre de victimes.rnCordialement. rnUn autre pigeon